

PRÉVENTION - SANTÉ - SÉCURITÉ AU  
TRAVAIL

## Conformité machines et équipements de travail



Date de dernière mise à jour 01 juillet  
2024

### Durée et organisation

Durée 1 jour

#### Lieu | Date

Au moins une session de formation est proposée chaque année, sur au moins l'un de nos sites en Bretagne : Brest, Bruz/Rennes, Lorient, Plérin/Saint-Brieuc, Quimper, Redon, Vitré.

### Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- ▶ Comprendre le champ d'application des règles de conception et de mise sur le marché des équipements de travail et des machines
- ▶ Organiser le maintien en état de conformité et la modification des équipements de travail et des machines

### Programme

#### Généralités

- ▶ Les obligations et responsabilités civiles et pénales de l'employeur et du salarié en terme de sécurité
- ▶ Les enjeux de la prévention des risques

La conception et la mise sur le marché des équipements et moyens de

#### Admission

#### Public

- ▶ Tous publics : salariés, demandeurs d'emploi, ...

#### Pré-requis d'entrée en formation

- ▶ Maîtriser les savoirs fondamentaux

#### Modalités et délais d'accès

##### Modalités

Inscription et signature de la convention de formation

##### Délais d'accès

Formation proposée pour minimum 1 session par an. Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la semaine précédant le démarrage de la formation.

##### Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon profil du stagiaire

##### Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

#### Coût

360 € HT

#### Modalités et moyens

## protection

- ▶ Présentation des notions de mise sur le marché et de mise en service
- ▶ Rôles et responsabilités des différents acteurs
- ▶ Les règles de conception
- ▶ Les procédures de certifications et les organismes de contrôles
- ▶ Les bonnes pratiques dans la rédaction des cahiers des charges et la réalisation des investissements

## L'utilisation des équipements de travail et moyens de protection

- ▶ Le maintien en état de conformité
- ▶ La modification d'un équipement de travail
- ▶ Les mesures d'organisation et d'utilisation
- ▶ Les prescriptions pour le matériel existant
- ▶ La directive machine 2006/42 CE

## Règlementation

- ▶ Directives Machines CE et code du Travail
- ▶ Obligations concernant les fabricants et les utilisateurs

## Indicateurs de performance

### ▶ Satisfaction stagiaire :



100 %

- ▶ Nombre d'apprenants formés : 25 salariés formés en 2023

1550 salariés formés en 2023 en Prévention | Santé | Sécurité

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service [Qualité](#).

Indicateurs mis à jour le 01/07/2024

## pédagogiques

### Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

### Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

### Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

## Modalités d'évaluation et d'examen

- ▶ QCM
- ▶ Travaux pratiques

## Validation

- ▶ Remise d'une attestation de compétences

## Contacts

Contactez votre conseiller·ère inter :

- ▶ DPT 22-29 | [Nadia LE CHANU](#) | 02 96 58 69 86
- ▶ DPT 35-56 | [Corinne PRIGENT](#) | 02 96 58 07 27
- ▶ Vitré | [Katia CANTIN](#) | 02 99 74 11 89